

Commune de Sprimont
Réunion de la Commission Locale de Développement rural (CLDR)
Procès verbal de la réunion du 11 décembre 2014

Sont présents :

Mesdames et Messieurs les membres de la commission BOZET Jean-Luc, COGNIAUX Franz, DELHAXHE Eric, DELREZ Philippe, DELVAUX Luc, DYKMANS Pierre, LAHAYE Pierre, LEVERD Dominique, MARCHAL Odette, PONTHER Joseph, SCHYNS Frédéric, t'SERSTEVENS Jean-Marc et VOUE Lucie.

Monsieur ANCION Claude, Président de la CLDR.

Madame JANS France en remplacement de Madame DELVILLE AF, secrétaire de la Commission.

Monsieur PIRON Dimitri, Agent de Développement au GREOA.

Sont excusés :

Mesdames et Messieurs les membres de la commission DECHAMPS Yves, DEFLANDRE Yves, DELMAL Christiane, PICQUOT Isabelle et THIL Eric.

Monsieur LILIE Jacques, Directeur du GREOA.

Sont absents :

Mesdames et Messieurs les membres de la commission BIATOUR Edmond, DANGEZ Jacques, DANHIEUX Yan, DEFAYS Alain, DEFGNEE Henry-Jean, DELPORTE Pierino, GEORGES Muriel, GRUSELIN Antoine, HEBRANS Michel, MORAY Caroline, MOTTARD Frédéric et ROUXHET Olivier.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 23/10/2014

Le procès-verbal de la séance du 26/06/2014 est approuvé.

Une minute de silence est faite en mémoire de M. François Maréchal, décédé le 16/11/2014.

2. SITUATION DES FICHES EN COURS

Fiche Louveigné

Pour rappel, le Développement rural avait demandé à ce que le lot n° 1 du marché (parking + chemin d'accès) relatif aux travaux qu'il subsidie, soit passé par adjudication (seul le prix compte) et non plus par appel d'offre (avec critères d'attribution).

Le 5 novembre 2014 le conseil communal a approuvé le CSCH modifié selon la demande du Développement rural (lot 1 passé par adjudication et lot 2 par appel d'offre avec critères).

Ce lundi 15 décembre c'est le comité d'accompagnement de la plaine multisports qui est reprise dans le subside « sports de rue » qui sera approuvé en conseil communal avec des représentants de la commune, des jeunes, du GREOA, etc.

Infrasports a confirmé qu'il n'y avait pas d'enveloppe budgétaire pour 2014 mais nous avons espoir pour 2015.

Ce projet est impérieux car la sécurité des écoliers de l'école de Louveigné est en jeu depuis déjà trop longtemps.

Nous avons écrit au nouveau ministre pour solliciter sa diligence en s'appuyant sur :

- le courrier de la justice de paix insistant pour la régularisation de la non conformité du bâtiments et de ses abords aux mesures pour PMR ;

- le courrier de la SWDE qui doit remplacer la canalisation principale de la rue du Pérréon mais aussi de nombreux raccordements en plomb pour se conformer à la directive européenne en la matière.

RESA doit également poser une canalisation de gaz. Toutes ces réalisations sont bloquées car elles doivent être connexes aux travaux de voiries du SPW.

Pour rappel cette partie du SPW comprend la voirie de la rue du Pérréon avec îlots centraux et place du juge Hanson mais aussi les aménagements d'accessibilité à la Justice de paix et l'aménagement de la place du Tilleul. Un trottoirs et des parkings longitudinaux sont aussi prévus rue de la Gendarmerie mais sur fonds communaux.

M. Delvaux, échevin des sports, donne quelques informations sur la salle de tennis de table de Louveigné. La salle a été inaugurée il y a quelques mois et est en activités. Y sont organisés :

- les cours de gymnastique de l'école de Louveigné
- les entraînements et match du club de tennis de table de Louveigné
- du volleyball le mercredi
- des ateliers sportifs communaux le lundi (Brice Scholtes).

Tout est fonctionnel sauf un petit problème d'affaissement du revêtement de sol pour lequel l'entreprise adjudicataire et des entreprises spécialisées sont consultées. Ce problème ne pose pas de problème de sécurité.

La pratique du tennis table est ouverte à tous âges. Il est également rappelé que les citoyens peuvent s'initier à la pratique sportive via le critérium de l'échevin, où on peut s'essayer au sport en toute convivialité dans un contexte non professionnel et non compétitif.

Fiche Wachiboux

Dossier terminé. Reste à attendre l'arrivée des crapauds et vérifier l'efficacité des installations.

Fiche Damré

Dossier " sur les rails mais à l'arrêt ".

Il est prévu de revoir le CGT en 2015 mais ce dossier est resté bloqué en quelque sorte par celui du musée de la pierre qui devrait être signé par les ministres du tourisme et du patrimoine d'ici peu.

Pour rappel le dossier comprend environ 300m de rails et la création d'un lieu de convivialité.

3. INFORMATION SUR L'AVANCEMENT DE LA MISE EN PLACE D'UN GAL OURTHE-VESDRE-AMBLEVE

Pour rappel 9 communes participent au GAL. Il s'agit des communes du GREOA moins Chaudfontaine (trop citadine) et moins les communes participant au GAL condruzien (Clavier, Anthisnes, Ouffet).

La dernière réunion de consultation se tiendra demain à Harzé sur le Tourisme.

Les autres réunions ont eu lieu à Esneux, Gomzé, Sprimont, Filot. Elles ont été accompagnées par Tr@me et ont rassemblé environ 30 personnes chacune.

Les idées proposées à ces réunions sont "tramées" dans des tableaux qui sont reproduits sur le site www.galova.be.

La consultation terminée, les idées seront rassemblées autour de 6 projets phares et d'actions pour présenter un projet riche d'initiatives et rencontrant les contraintes de l'appel à projet.

Certaines actions seront entreprises en partenariat avec des acteurs locaux par exemple pour le logement avec l' AIS et l'OAL.

Le processus est très rapide car les délais sont courts : le dossier doit être bouclé et envoyé pour le 19 février 2015.

Il est possible de soutenir un projet ou une action via un formulaire sur le site sans pour autant devoir participer aux réunions.

4. DIVERS

Les divers travaux en cours sont revus :

Trottoirs du centre

Projet hors PCDR en réponse à un appel à projet de la région wallonne. Les travaux se sont déroulés sans trop de problèmes. Les bordures étaient de la compétence du MET et les trottoirs celle de la commune. Il y a donc eu un accord pour Roberty SA, adjudicataire de la commune, agisse en sous-traitant de l'entreprise désignée par le MET pour plus de cohérence et de coordination et par facilité. Quelques problème de dénivellation ont été relevé mais dépendent du MET.

Trottoirs du Houmier

Rue du Houmier + Place de l'Eglise. Dossier réalisé dans le cadre des crédits d'impulsion pour environ 800.000 euros dont 75% de subsides avec maximum 400.000 euros. Les travaux sont presque finis (encore quelques barrières de protection à placer le long du « ravin »).

Ateliers communaux

Le services des travaux de la commune sera très prochainement déplacé dans le bâtiment rénové et aménagé des anciens ateliers Destiné (sauf atelier mécanique). Les sites de Damré et Louveigné y seront accueillis. Les travaux sont en voie d'achèvement et un hall supplémentaire sera construit dans le cadre du PIC.

Questions de la commission

M. Cogniaux fait part de l'état catastrophique de la rue China.

M. Ancion lui répond que malheureusement elle n'est pas la seule que de nombreuses rues sont à faire, l'ont été pour près de 1.500.000 euros dans le cadre du droit de tirage, le seront encore dans le cadre du PIC.

Il fait part des nombreuses doléances reçues de la population notamment encore récemment pour la rue du Grand Bru qui est aussi problématique au cause des sources, de sa connexion avec le dossier Primabel et les infrastructures de Tennissimo.

M. Ancion rappelle néanmoins que la rue China n'est pas très large, que sa surface n'est pas si mauvaise, que son plat par endroit crée des problèmes d'écoulement d'eau.

M. Cogniaux souligne sa dangerosité pour les cyclistes surtout à la sortie de Blindeff dans le « raidillon » côté droit.

M. Ancion répond que les travaux sont programmés en fonction des moyens et de l'opportunité des subsides. Il rappelle les différents dossiers entrepris dans le cadre des crédits d'impulsion : Lillé (2003), Potier (2004), Doinet(2005), Lincé-Hornay (2006), Doyard (2007), Andoumont (2008-2009), Fawes (2010), Houmier (2011-2012).

Ces subsides ont été obtenus grâce au Plan Intercommunal de Mobilité (PIM) approuvé en juin 2003. Les premiers dossiers en 2003 et 2004 étaient subsidiés à 75% avec maximum 150.000 euros puis les subsides sont passés en 2005 à 75% avec maximum à 200.000 euros jusqu'en 2012.

Il rappelle que la réfection de la Croix-Henrard était plus que nécessaire vu les plaques de glaces qui s'y formaient. Il consent que beaucoup reste à faire et rappelle à ce titre le slogan « Sauvons nos routes » qui vient de la pression des entreprises sur le Ministre pour essayer des dégager des budgets.

Mme Voue demande si des aménagements sont prévus dans la rue de la Foire pour la sécurisation des piétons.

M. Ancion répond que la rue ne laisse guère de solution qu'elle est déjà en 50km/h, pentue et présente 2 courbes. Il y a trop de contrainte pour des coussins berlinois. Il est convenu que l'entretien des abords (ronces près de rails de sécurité) serait déjà un plus.

Il est aussi abordé le cas de la rue de la Préalte et de la rue de Rivage. M. Ancion rappelle a nouveau que la commune fait son possible en fonction de son budget tout en essayant de maintenir le niveau d'emploi ce qui est loin d'être le cas dans les autres communes.